



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#11

Déc 2018 - Janv/Fév 2019

Supplément Ville de La Ferté-Macé



ESPACES VERTS Objectif zéro pesticides

Fleurissement de la ville, zéro phyto.

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé et sur l'environnement.

Prochaine étape de la loi sur la transition énergétique : l'interdiction de pesticides chimiques pour les particuliers entre en vigueur en janvier 2019 (Loi Labbé).

Le service des espaces verts est préparé à cette évolution

Depuis près de 10 ans, la Ville a réduit de manière très importante l'utilisation de produits phytosanitaires. La formation du personnel municipal sur les principes de gestion écologique des espaces verts a permis de devancer la loi. Il faut

en même temps que les habitants s'habituent à voir pousser des mauvaises herbes.

Pour les particuliers, des solutions existent

Des méthodes alternatives existent (thermiques ou mécaniques), mais c'est surtout un changement de regard sur les « mauvaises herbes » qu'il faut désormais avoir.

Les espaces verts publics, comme privés, doivent intégrer cette nouvelle nécessité : paillage, densification des parterres, graines locales adaptées à leur environnement, plantes couvre-sol, préservation de la ressource en eau, développement du compost. L'espace doit être aménagé pour permettre le développement d'une végétation spontanée qu'on ne devra plus appeler « mauvaises herbes ».

Des réunions publiques d'échange programmées

Pour accompagner ces changements, des réunions par quartier auront lieu pour échanger avec la population sur divers sujets. La première est prévue ce **lundi 26 novembre** à la Maison Bobot, pour le secteur sud de la ville. Ce sera également l'occasion de présenter la piste cyclable, rue Félix -Desaunay qui sera réalisée l'été prochain.



Pour en savoir plus :

Mairie 02 33 14 00 40 ;
Services Techniques
Rue Pierre-Neveu, 02 33 14 00 45.

en CHIFFRES

01/01/2019



Vente et utilisation de produits phytosanitaires interdites.

Fotolia© Albachiarra.

Restauration de l'Église, appel aux dons

p. 2

Le Plan Mercredi, un nouveau dispositif pour les scolaires

p. 3

Le restaurant municipal au top!

p. 4

Magazine publié par La Ville de La Ferté-Macé - Place de la République - 61600 La Ferté-Macé • Directeur de la publication : Jacques Dalmont • Rédaction - Photos : Service Communication Ville de La Ferté-Macé - Tél. 02 33 14 00 44 - Courriel : communication@lafertemace.fr • Crédit photos : Ville de La Ferté-Macé sauf mention • Création de la maquette : Epiceum • Mise en page/Impression : Imprimerie Mouturat - Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel : mouturat.imp@orange.fr • Dépôt légal : décembre 2018. ISSN 2552-0938 • Tirage : 3500 exemplaires • Distribution : sous film avec le magazine Le Fil de Flers Agglo • Reproduction, même partielle, interdite. Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement.



www.lafertemace.fr



PATRIMOINE Restauration de l'Église

Un appel aux dons est lancé par l'Association pour la restauration de l'église Notre-Dame afin de participer aux financements des travaux.

Le monument a été consacré à Notre-Dame et Saint Mathieu dès 1860. Il a fallu attendre le début du XX^e siècle pour que les clochers soient coiffés de leurs flèches. C'est un monument d'architecture romano-byzantine, ses murs sont appareillés en pierre blanche et en brique disposées en damiers, jouant avec des imbrications de granit rouge alternés de granit bleu. L'architecte, François Liger, s'est inspiré d'un voyage qu'il venait de faire en Orient.

Une première tranche de travaux est prévue en 2019-2020

La Ville de La Ferté-Macé et la paroisse Saint-Jean-Baptiste en Pays Fertois, en concertation avec la Fondation du Patrimoine, ont soutenu la création de *L'Association de restauration de l'Église Notre-Dame*, réunissant toutes les personnes souhaitant suivre les travaux qui seront menés dans les années à venir et participer aux actions qui compléteront les engagements de la commune. Recherche de donateurs, concerts, conférences, animations, contacts avec les organismes participant à la



Les clochers de l'Église Notre-Dame.

sauvegarde du patrimoine seront ses activités. Les travaux concerneront la toiture de l'église, les pinacles et clochetons qui ornent les deux flèches. C'est donc autour de ces prochains chantiers que l'association, présidée par Jean-Marie de Jacquolot, appelle aux dons par le biais du site de la fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-la-ferte-mace

ENVIRONNEMENT Projet de voie verte

Vous êtes nombreux à demander des nouvelles de la voie verte. Où en sommes-nous ?

En effet, les travaux de débroussaillage, la dépose des rails et traverses, sur les 22 kilomètres de voie verte à l'usage des randonneurs et des cyclistes principalement, ont eu lieu il y a plus d'un an. Et depuis peu de nouvelles...

Il faut dire que le projet nécessite des études nombreuses, longues et parfois complexes.

La plupart d'entre elles sont terminées. C'est le cas de l'étude faune/flore et de l'étude de faisabilité de ce projet.

Les procédures environnementales sont en cours de finalisation. Le marché de maîtrise

d'œuvre devrait être lancé fin 2018 et le comité de pilotage pourrait se réunir cet hiver pour décider notamment des choix techniques.

Le département est en phase de conventionnement avec notre commune pour régler la question des ponts qui porte sur une route communale au-dessus de la voie verte. Le département prendrait en charge l'investissement et la commune l'entretien. Enfin, cet hiver, il est bien prévu de refaire un passage pour débroussailler la voie.

La voie verte qui relie Briouze à Bagnoles-de-l'Orne-Normandie traversera La Ferté-Macé. Elle permettra la connexion avec les nombreux chemins de randonnées du territoire et le réseau des pistes cyclables (3 km) qui sera terminé l'été prochain. Nous espérons ainsi voir débuter les travaux en 2019.

➤ En bref !

Réception des sportifs

Le **samedi 15 décembre 2018** aura lieu, pour la 4^e année, la réception des sportifs à la salle Gérard-Philippe.

À cette occasion, les lauréats (athlètes et dirigeants), proposés par les différentes associations, ont été choisis par la Commission Sports qui s'est réunie en octobre.

La cérémonie aura lieu à 11 h en présence des élus. À cette occasion, le parcours des lauréats retenus sera présenté sur grand écran.

Toutes les associations fertoises sont invitées à participer et à partager ce moment qui sera suivi d'un verre de l'amitié.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour vous permettre de voter lors des élections européennes prévues l'an prochain, vous avez jusqu'au **31 décembre 2018** pour vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription doit être réalisée en mairie ou en ligne (www.service-public.fr). La démarche est gratuite.

Musée du Jouet

Durant l'été, plus de 80 adultes et 50 enfants ont visité le musée avec des commentaires très positifs sur le livre d'or.

Il est ouvert les mercredis et samedis, de 14 h à 17 h jusqu'à la fin de l'année. Il y aura une période de fermeture de janvier aux vacances de Pâques avec une réouverture jusqu'aux vacances de la Toussaint 2019 avec ces mêmes jours et heures d'ouverture.

Les visites individuelles sont gratuites, profitez-en...

Les visites de groupe sont toujours possibles.

Renseignements : Office de Tourisme de Flers Agglo, bureau d'information de La Ferté-Macé 02 33 37 10 97.



La collection du Musée du Jouet.

Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël aura lieu **mercredi 19 décembre** à partir de 16 h. Les exposants, artisans, producteurs et associations se déploieront rue d'Hautvie et place du Général Leclerc. L'association des Familles sera présente sous le marché couvert et proposera, comme les autres années, sa dégustation de soupes et le partage de ses recettes culinaires.

➤ Focus

ÉDUCATION Rentrée scolaire 2018, semaine de 4,5 jours, Plan Mercredi et projet éducatif...

À l'unanimité de ses conseillers, la municipalité de La Ferté-Macé a souhaité le maintien de la semaine de 4,5 jours. Il s'agit de favoriser les apprentissages fondamentaux en respectant les rythmes de l'enfant.

2300 élèves fréquentent les établissements scolaires fertois du primaire au lycée. Dans le 1^{er} degré, le dispositif **Plus de Maîtres Que de Classes** est maintenu pour l'année 2018-2019 dans les 2 écoles publiques. Ce dispositif est mis en œuvre pour une meilleure réussite des élèves.

Des effectifs stables et des projets

Les deux pôles scolaires maternelle et élémentaire publics proposent une aide personnalisée facultative de 30 minutes, le midi, deux fois par semaine.

La Ville et Flers Agglo soutiennent financièrement les activités sportives et culturelles scolaires: voile, natation, équitation, escalade, vélo, rollers, kinball, tir à l'arc, saison culturelle avec Rezzo 61 et Flers Agglo, cinéma...

Le pôle scolaire Jacques-Prévert développera des actions autour du développement durable, en partenariat avec les Collines Normandes, le Parc Normandie-Maine, le Centre Socioculturel Fertois, les Croqueurs de Pommes. Le spectacle multi-scènes, préparé tous les deux ans par les élèves, aura lieu cette année.

Tous les élèves du CP au CM2 recevront des cours d'anglais sur le temps scolaire. Suite à un appel à projet, ils pourront apprendre l'arabe et l'italien, hors temps scolaire.



Activité voile à Ferté-Plage – École Jacques-Prévert (2017).

L'association de parents d'élèves, FCPE, continue à soutenir les projets de classe au travers de ventes de gâteaux, de plantes...

Le pôle scolaire Charles-Perrault/Paul-Souvray propose une sensibilisation à la citoyenneté à tous les élèves et, pour ceux du CP au CM2, deux projets culturels. Un projet musique avec Corinne Picouleau, du Conservatoire de musique de Flers Agglo, débutera en janvier suivi d'une représentation en juin. L'artiste peintre Françoise Pacé interviendra, dès janvier, sur le thème *Suivez mon regard*. Une exposition clôturera le travail. Enfin, une classe de mer pour les élèves de CP et CE1 est programmée. L'Association de Parents d'Élèves de l'école, l'APEPS, s'associe aux projets de l'école et répètera les actions menées jusqu'ici.

Un nouveau dispositif: le Plan Mercredi

L'adhésion des centres de loisirs au **Plan Mercredi** vient renforcer la volonté de la collectivité et de l'équipe pédagogique de:

- Développer la qualité de l'offre éducative en proposant des activités diversifiées avec le développement de nouveaux partenariats auprès d'intervenants spécifiques

(artistes plasticiens, associations, musiciens, ...).

- Assurer une offre structurée et cohérente sur les temps de l'enfant prenant en compte ses besoins.

- Maintenir le dialogue et une dynamique partenariale entre les acteurs éducatifs du territoire.

Cette mise en place demande un temps de réflexion et de concertation en associant les équipes éducatives des écoles maternelles et élémentaires du territoire. En parallèle, les animateurs s'engagent sur des temps de formation visant à parfaire leurs parcours de pratiques éducatives.

Les projets des centres de loisirs verront donc le jour en début d'année, avec en perspective des cycles thématiques: la découverte des métiers, l'initiation à la mécanique du vélo pour les 6/11 ans, ou la création d'un livret de chants chez les 3/6 ans.

La Ville considère l'École et l'Éducation comme une priorité. Les élus donnent ainsi toute la place à l'école et engagent une réflexion sur l'évolution de sa carte scolaire. Compte tenu de la démographie, il s'agit d'anticiper, de penser l'école et les écoles de demain, afin de répondre ensemble à la question: Demain quelle(s) « École(s) » nous voulons pour notre commune et notre territoire?

+ Pour en savoir plus :
Service Éducation Jeunesse
02 33 14 00 41
Education.jeunesse@lafertemace.fr



École Paul-Souvray.

JEUX Pour le plaisir



Jeux de société proposés par l'association les Amis des jeux, musiques et contes traditionnels.

Le jeu est une activité pratiquée dans les familles et de nombreuses associations!

En effet il apporte un moment de détente, de loisirs souvent dans une bonne ambiance et même dans la convivialité : c'est le plaisir de jouer, d'être ensemble... Si on approfondit, le jeu offre beaucoup plus que cela. Il développe des compétences, fabrique du lien social. Intergénérationnel, il favorise les apprentissages, la réflexion, la concentration, l'esprit d'équipe, oblige à respecter des « règles ».

Le besoin d'un « espace jeux » identifié

Des arguments développés par les trois associations : l'Aide à domicile, les Amis des jeux - musiques et contes traditionnels et le MRJC qui, avec le Centre socioculturel Fertois (pour les centres de loisirs) et le service Éducation jeunesse (pour les temps périscolaires) ont décidé d'établir un partenariat, afin d'étendre cette pratique en proposant un

équipement riche et varié dans un lieu bien identifié.

Le désir de promouvoir le jeu, d'en faire une activité à part entière pour créer des liens, du bien vivre ensemble résumant les objectifs de ce projet social, éducatif et culturel élaboré ces derniers mois. Soutenu par la municipalité, le document établi, avec en plus des listes de jeux bien fournies (300 environ), a été remis pour demandes de subventions à la CAF et au Pays du Bocage.

Reconnu et validé, il va se mettre en place progressivement.

Un « espace » suffisamment grand est nécessaire pour l'accueillir : une partie des anciens locaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale, rue de Versailles (local partagé), correspond aux besoins.

L'organisation n'est pas encore aboutie mais on peut dire que sur le temps périscolaire, ce lieu sera réservé aux centres de loisirs et aux écoles et, en soirée ainsi que le mercredi après-midi, aux associations qui ont monté ce projet.

+ d'infos :
Centre socioculturel Fertois
02 33 14 14 83

ASSOCIATION Forum des Associations

Le vendredi 31 août s'est déroulé le Forum des Associations à la salle Guy-Rossolini.

Une cinquantaine d'associations étaient présentes pour cette 4^e édition du Forum des Associations. Comme le beau temps était au rendez-vous, les visiteurs nombreux ont pu profiter de démonstrations à l'extérieur (swin-golf, basket-ball, football). Du tennis de table était également proposé, en intérieur ; et également découvrir les nombreuses activités proposées par la Ville et le Centre Socioculturel Fertois.

Chacun a pu se renseigner sur les activités proposées qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs, de santé, humanitaires ou caritatives... et découvrir les associations qui font vivre le territoire. Ce moment a peut-être d'ailleurs suscité l'envie de s'engager car les associations ont toujours besoin de bénévoles.

Rendez-vous est donné le vendredi 30 août 2019!

+ Pour en savoir plus :
Service Sports et Loisirs - 8, rue Saint-Denis
02 33 37 47 00

RESTAURATION Des produits frais et de saison

Toujours plus pour le Restaurant municipal. Reconnue pour la qualité de ses repas, la cuisine centrale produit désormais ses herbes aromatiques.

Le Restaurant municipal toujours préoccupé par une qualité optimale d'une cuisine saine et authentique, « le fait maison », cultive désormais ses propres herbes aromatiques. Plusieurs bacs en bois de l'école maternelle Jacques-Prévert sont utilisés.

Le personnel y a planté et semé des herbes aromatiques. Elles sont cultivées sans engrais ni pesticides. Les cuisiniers s'en servent désormais pour agrémenter les plats proposés aux enfants de la crèche, des écoles publiques, du centre de loisirs et aux résidents du Val-Vert. Le restaurant municipal reste à la pointe de l'hygiène. Rappelons qu'il a obtenu le niveau « très satisfaisant » lors des derniers contrôles vétérinaires.

+ Pour en savoir plus :
Restaurant municipal - 02 33 37 36 06
Les menus sont consultables sur www.lafertemace.fr

